

La constitution du répertoire statistique des logements

Vincent Loonis
Responsable de la constitution du RSL



Origine et contexte

- Un recours plus fréquent aux données administratives pour la mise en place des enquêtes auprès des ménages
 - Enquête Emploi en Continu :
 - Patrimoine
 - Santé et itinéraire Professionnel (SIP)
- Mais selon des méthodologies non coordonnées et non harmonisées
- Le programme de répertoire des logements répond à ce souhait de mobilisation systématique, harmonisée et coordonnée des sources administratives en amont des processus d'enquêtes auprès des ménages (y compris EAR)

Les avantages attendus : ceux d'une base de sondages de qualité

- **Exhaustivité** : 31,7 millions dans la source fiscale en 2008 contre 31,4 au recensement.
- **Identifiabilité** : présence d'identifiant pérenne des logements et d'information riche pour le repérage des logements (adresse, patronyme, référence cadastrale)
- **Granularité** : permet en théorie d'échantillonner des adresses, des étages, des logements, des individus...
- **Fraîcheur** : Information relative au 1er janvier de l'année N disponible au début de N+1
- **Information auxiliaire** : riche sur le logement et les occupants. *Associé à l'exhaustivité, et à la fraîcheur permet d'envisager une utilisation dans une optique de diffusion.*

Objectifs

➤ Objectifs

- Etablir à un rythme, au moins annuel, la liste des logements ordinaires et en communauté situés sur le territoire de la France métropolitaine et des DOM (hors Mayotte).
- Pour chaque logement on disposera
 - De données permettant sa localisation,
 - De ses caractéristiques,
 - Des caractéristiques de ses occupants.

Principes de construction

- **Compilation automatique de sources administratives**
 - Pas de recours direct à des travaux de reprises en région
 - Confère une qualité statistique au répertoire
- **Les sources envisagées**
 - Ossature fiscale
 - Fichier des propriétés bâties, de la taxe d'habitation,
 - De l'impôt sur le revenu, du Fichier d'Imposition des Personnes,
 - Déclaration en ligne
 - Des sources internes
 - Le RIL N-1 et le RIL N
 - Le répertoire des communautés
 - D'autres sources
 - Le Référentiel à Grande Echelle (RGE),
 - Les permis de construire, le répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux,
 - Les déclarations en ligne de déménagement.